

3 mars 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à EL Watan et El Khabar le 1er mars 2003, sur le renouveau des relations franco-algériennes, la guerre d'Algérie et la faculté des harkis de se rendre en Algérie, les relations commerciales et les investissements français en Algérie, le conflit du Sahara occidental, l'attribution des visas et la crise irakienne.

QUESTION - Vous visitez l'Algérie dans un contexte international grave, marqué par la crise irakienne, mais les Algériens attendent tout de même beaucoup de ce voyage officiel. Quels sont, Monsieur le Président, vos sentiments et appréciations à la veille de cette visite ?

LE PRESIDENT - Le contexte international est effectivement grave, lourd de dangers et de menaces. La crise en Iraq est dans tous les esprits. Mais c'est avec une très grande joie que je me rends en visite d'Etat en Algérie, la première d'un Président français depuis l'indépendance. C'est dire que la dimension symbolique et politique de ma visite est particulièrement forte, chargée de sens. Nous sommes à l'un de ces moments-clés de l'Histoire où deux nations, unies par des liens étroits, singuliers, charnels, qui se sont aimées et déchirées, se retrouvent pour célébrer, enfin, des retrouvailles longtemps différées. Ce qui m'anime, c'est une volonté d'aller de l'avant, d'aller encore plus loin, de passer à l'action, sans oublier notre passé commun, qu'il nous faut assumer ensemble.

QUESTION - Monsieur le Président, il est communément admis que les relations franco-algériennes ont relevé, depuis toujours, plus du passionnel que de la raison d'Etat. La France a été tantôt incriminée de volonté de tutelle, d'ingérence ou de paternalisme néo-colonial. La France et l'Algérie parviendront-elles un jour à surpasser cet état de fait qui met les rapports algéro-français dans une optique d'attraction-répulsion subjective entre la France et son ancienne colonie ? On parle depuis 1988 de refondation des relations bilatérales. Comment concevez-vous concrètement cette refondation ?

LE PRESIDENT - Ma visite d'Etat s'inscrit en effet dans la dynamique de refondation des relations franco-algériennes que la visite d'Etat du Président Bouteflika à Paris, en juin 2000, a engagée. Elle marquera solennellement l'engagement de la France à construire avec l'Algérie une relation forte, confiante et sereine.

Qu'entendons-nous par "refondation" des relations franco-algériennes ?

C'est d'abord un approfondissement de notre dialogue politique. Nos échanges se sont déjà renforcés depuis trois ans. Nos rencontres sont fréquentes, au niveau des chefs d'Etat, des Premiers ministres et des ministres. De nombreux gestes forts ont également été accomplis. Je pense par exemple à la participation du Président Bouteflika au sommet de Beyrouth en octobre dernier. Le temps est venu de renforcer et de nourrir encore davantage ce dialogue.

Ensuite, c'est soutenir l'Algérie dans ses efforts de réforme. Car la France a foi en l'avenir de l'Algérie. Et la jeunesse est le premier atout de l'Algérie de demain. Pour préparer ensemble cet avenir, nous allons faire de nouveaux efforts pour accompagner l'Algérie sur le chemin de la

avenir, nous allons faire de nouveaux efforts pour accompagner l'Algérie sur le chemin de la réforme et de la modernisation. Nous mettrons en particulier l'accent sur la formation et l'éducation, qui sont les clefs de l'avenir.

Construire de nouvelles relations franco-algériennes, c'est aussi renforcer la présence des entreprises françaises en Algérie qui expriment elles-mêmes leur confiance dans l'avenir de votre pays. La France est déjà, et de loin, son premier partenaire économique et commercial. Les échanges commerciaux ne cessent de se développer entre les deux pays et tendent à s'équilibrer, ce qui est le signe d'une relation dense et saine. Il faut poursuivre cet élan et encourager les investissements français en Algérie.

Mais le renouveau de nos relations n'aura pas tout son sens sans une meilleure circulation des personnes entre nos deux pays. La France s'est engagée à réaménager et à moderniser son dispositif consulaire, pour rendre un meilleur service aux Algériens qui désirent se rendre dans notre pays.

QUESTION - On a reproché certaines passivités de la France à l'égard des questions liées au terrorisme, aux médias français qui véhiculent le " qui tue qui ? " à Quant à la vente d'équipement militaire, un embargo de fait a même été imposé par la France. Quel commentaire faites-vous à cela ? Pensez-vous que cette visite est à même d'aider à aplanir et à surpasser les dossiers en suspens comme celui d'Air France ?

LE PRESIDENT - La France a toujours condamné sans appel les violences et le terrorisme barbare et aveugle dont le peuple algérien a souffert. Nous souhaitons que l'Algérie tourne cette page tragique de son histoire et retrouve les voies de la paix, de la sécurité et de la prospérité. La coopération de nos deux pays en matière de sécurité ne date pas d'hier. La France, qui a elle-même été victime d'attentats terroristes tant sur son territoire national qu'à l'étranger, mène depuis de longues années une lutte sans merci contre le terrorisme. La coopération entre nos deux pays contre le terrorisme international se développe, notamment dans le cadre fixé par les Nations-Unies.

En ce qui concerne les demandes d'équipements militaires, celles-ci sont examinées au cas par cas, selon nos procédures propres.

S'agissant d'Air France, les autorités françaises n'ont pas à s'immiscer dans un choix qui appartient à la compagnie elle-même. Elles espèrent toutefois que les discussions entre Air France et les autorités algériennes pourront aboutir rapidement et que cette compagnie pourra reprendre ses liaisons avec l'Algérie et retrouver une place significative sur le marché algérien.

QUESTION - Plus de quarante ans après la signature, le 12 mars 1962, des accords d'Evian, préambule à l'indépendance de l'Algérie, on commence à percevoir à quel point les " événements ", comme on les appelait pudiquement, ont été en réalité une guerre pas comme les autres qui a marqué durablement la société française. La France et l'Algérie n'en portent pas seulement les séquelles dans leur mémoire collective. C'est tout le socle de leur vie sociale et politique qui date de cette guerre longtemps inavouée. Des dossiers semblent toujours en suspens et risquent de constituer un écueil pour une normalisation des relations. Il y a, d'une part, le dossier des harkis, qui soulève de part et d'autre de la Méditerranée une polémique interminable, ainsi que le dossier de la torture au cours de la guerre d'Algérie. Vos prises de position concernant ces deux dossiers ne semblent pas avoir fait l'unanimité, Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT - La guerre d'Algérie est une page douloureuse de notre histoire commune, que nous ne devons ni ne pouvons occulter. Les victimes, toutes les victimes, ont le droit au respect. Mais évitons les visions simplistes, manichéennes. Laissons les historiens travailler pour aboutir, si possible, à un regard objectif et croisé sur cet épisode tragique de notre histoire commune. Par ailleurs, sans ménager nos efforts sur le travail de mémoire qui a été engagé - je pense notamment à l'entretien des sépultures et à l'accès aux archives -, nous devons aujourd'hui nous tourner vers l'avenir pour construire ensemble une relation sereine et confiante.

Les Harkis font partie intégrante de la communauté française. Il appartient à la France d'assumer ses responsabilités à l'égard de ces anciens combattants. C'est pourquoi j'ai organisé une cérémonie nationale d'hommage le 25 septembre 2001 et inauguré en décembre dernier le

Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, où ils ont bien évidemment toute leur place. Aujourd'hui, nombre d'entre eux souhaitent renouer leurs liens avec leur terre natale. Nous attachons une grande importance à ce que ces citoyens français ayant de profondes attaches personnelles avec l'Algérie puissent s'y rendre dans la dignité.

QUESTION - On reproche aux investisseurs français leur excès de frilosité envers le marché algérien, de s'intéresser uniquement aux exportations au détriment de l'implantation, synonyme de création de valeur ajoutée et d'emplois. Qu'en pensez-vous, d'autant qu'on recense plus de 9 000 entreprises qui exportent vers l'Algérie alors que le niveau des investissements directs est resté, par rapport à celui enregistré en Tunisie et au Maroc et même en Egypte, en deçà des attentes ? Que faudrait-il faire pour convaincre les entreprises françaises d'investir en Algérie ? La France compte-t-elle mettre en oeuvre d'autres actions significatives en dehors de la reconversion de la dette ?

LE PRESIDENT - On ne peut pas parler de frilosité. Les entreprises françaises sont les premières à investir, hors secteur des hydrocarbures, en Algérie. Surtout, elles opèrent dans des secteurs d'activité très variés, agroalimentaire, pneumatiques, transports, industrie électrique. Elles contribuent, à ce titre, à l'effort de diversification de l'économie algérienne, à la création d'emplois et, c'est important, à la formation des travailleurs.

Je vais d'ailleurs me rendre mardi en visite sur le site de l'usine Michelin-Algérie, qui vient de reprendre sa production de pneumatiques pour poids lourds après 10 ans d'interruption. J'y vois tout un symbole.

Je souligne notre volonté d'encourager les investissements français en Algérie. L'accord de conversion de dettes, signé en décembre pour un montant de 61 millions d'euros, aura un effet de levier à cet égard. Nous devons aujourd'hui mettre en oeuvre cette première opération. Nous pourrions ensuite envisager, en fonction de son succès, les suites à lui donner.

Cela étant, les entreprises se déterminent aussi sur des critères liés à l'environnement des affaires: de ce point de vue, le rythme des investissements reste lié à la mise en oeuvre effective des réformes. Je suis heureux des pas accomplis dans ce sens, tout en souhaitant que cela se poursuive et s'amplifie.

Permettez-moi de vous préciser par ailleurs que la France est le premier partenaire commercial de l'Algérie, en cumulant la place de premier fournisseur et, depuis 2002, celle de deuxième client. Cela contribue à faire de notre relation commerciale bilatérale une relation équilibrée, donc solide. Au sein du Maghreb, l'Algérie est redevenue le premier marché pour nos entreprises.

QUESTION - Un élément qui peut être aujourd'hui perçu comme un facteur de blocage entre la France et l'Algérie est le conflit du Sahara Occidental, sur lequel il est connu qu'elles ne partagent pas la même perception. A ce sujet, on estime que les nuances perceptibles dans les approches des deux pays indiquent une position française plus proche des thèses marocaines. Qu'en est-il, Monsieur le Président ? Et quelle est la position de la diplomatie française au sujet de la dernière initiative de M. James Baker, qui est mandaté par le Conseil de Sécurité pour hâter le règlement du problème du Sahara occidental ?

LE PRESIDENT - Cette question est importante pour la stabilité et le développement de l'ensemble du Maghreb. La France et l'Algérie entretiennent un dialogue sur le Sahara occidental, en toute amitié et en toute confiance. Je suis persuadé qu'une solution politique réaliste doit être recherchée entre les parties, dans le cadre des Nations-Unies, pour trouver une issue à ce conflit qui retarde les progrès de l'intégration maghrébine. M. James Baker a fait récemment des propositions qui méritent d'être examinées sérieusement, mais mon pays n'a pas à se prononcer sur leur contenu. Je crois qu'un dialogue approfondi entre Alger et Rabat permettrait de progresser vers une solution.

La France estime également que le Front Polisario doit procéder à la libération immédiate et totale des 1160 prisonniers de guerre marocains qu'il détient encore, ce qui constitue une obligation en droit international et représenterait un geste humanitaire d'importance qui serait très apprécié par la communauté mondiale.

QUESTION - Monsieur le Président, avec l'avènement de l'après Copenhague, on aimerait savoir,

à l'heure où l'élargissement de l'Union européenne se fait en direction de l'est, quelle place la France peut accorder à la coopération entre l'Europe et le Maghreb et quel rôle elle peut jouer concrètement pour donner une nouvelle impulsion à l'intégration maghrébine, d'autant plus que Paris est accusé de partialité ou d'ingérence à chaque initiative politique ? Et comment la France entend-elle soutenir le projet d'Union du Maghreb arabe qui regroupe le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie, la Tunisie et la Libye et qui est en panne ? Quel rôle peut jouer l'Algérie en Afrique ?

LE PRESIDENT - L'élargissement de l'Europe à l'est n'est pas un danger en soi pour les pays du sud de la Méditerranée. Mais la France sera vigilante pour que la priorité accordée à la Méditerranée soit préservée, notamment en donnant un nouveau souffle au processus de Barcelone. Pourquoi ne pas imaginer, en son sein, des "coopérations renforcées" entre l'Union européenne et le Maghreb, pour favoriser l'intégration de ce dernier ? Je pense notamment aux infrastructures. La France fera des propositions en ce sens. Elle veut favoriser à la fois le rapprochement continu des pays du Maghreb avec l'Europe et la construction maghrébine. C'est affaire de volonté politique et de bon sens économique.

Quant à l'Afrique, à la suite de ma visite, la France et l'Algérie vont accroître leur concertation sur les principales questions qui intéressent ce continent, car nous avons des objectifs communs : la stabilité, la recherche d'une solution aux crises, le développement, le soutien au NEPAD, qui doit être le catalyseur du partenariat moderne que nous appelons de nos vœux entre l'Afrique et ses partenaires. Le Président Bouteflika, qui est l'un des promoteurs les plus actifs du NEPAD, et moi-même partageons une même vision de ce que nous pouvons faire ensemble sur ces questions. Nous l'avons réaffirmé à l'occasion du dernier sommet Afrique-France qui vient de se tenir à Paris.

QUESTION - Les Algériens regardent traditionnellement vers le nord, pôle de progrès intensif et berceau de la civilisation contemporaine. Mais la France, à l'instar d'autres pays européens, s'évertue à se barricader derrière l'accord de Schengen et l'aspect sécuritaire. Cette nouvelle Muraille de Chine ne finira-t-elle pas par tarir ce réservoir de relations humaines qui transcende les frontières et constitue la meilleur antidote à la xénophobie et au repli sur soi ou à l'égoïsme ?

LE PRESIDENT - La France et l'Europe ne sont pas des forteresses. Elles ne sont pas repliées sur elles-mêmes. Les échanges humains entre nos deux pays sont une richesse, pas une contrainte. La meilleure preuve en est les efforts consentis depuis 1999 pour faciliter la circulation des personnes entre la France et l'Algérie. Je constate qu'après les années difficiles du milieu de la décennie 90, le nombre de visas délivrés a considérablement augmenté. Et je tiens à souligner qu'il n'y a jamais eu aucun quota et que c'est, dans le monde, aux Algériens que la France accorde le plus de visas. Le Consulat d'Annaba a rouvert ses portes et va être modernisé, de même que celui d'Alger. Le Consulat Général d'Oran sera lui-même rouvert en 2004 et nous continuerons à améliorer le système de délivrance des visas. Et je souhaite que l'on poursuive dans cette voie.

En ce qui concerne les migrations, il faut bien comprendre que, pour assurer au mieux l'intégration des immigrés légaux, qui jouent un rôle majeur et positif dans la société française, il faut lutter sans faiblesse contre l'immigration clandestine. Les pays du nord et du sud de la Méditerranée doivent davantage coopérer entre eux à ce sujet. Nous devons ensemble adopter une approche globale et équilibrée des échanges humains, en fin de compte profitable à tous.

QUESTION - Vous avez appelé les pays arabes à soutenir la position française concernant le dossier iraquien ainsi que la proposition franco-allemande. Où en êtes-vous arrivé et qu'en est-il de la position algérienne ? Ne pensez-vous pas que la politique de deux poids, deux mesures appliquée d'un côté au dossier iraquien et, de l'autre, au dossier nord-coréen ne pourrait qu'accentuer les clivages et le schisme qui existent entre occident et monde arabo-musulman, d'autant plus que le problème palestinien reste aussi en suspens et qu'Israël transgresse toutes les recommandations des Nations-Unies ?

LE PRESIDENT - La position française sur l'Iraq est bien connue. Elle est fondée sur deux convictions : la première, c'est que la stratégie des inspections n'a pas été conduite jusqu'à son terme et qu'elle peut apporter une réponse efficace à l'impératif de désarmement de l'Iraq, si

terme et qu'elle peut apporter une réponse efficace à l'imperatif de désarmement de l'Iraq, si celui-ci coopère pleinement, comme l'exige la communauté internationale. C'est le sens de nos nouvelles propositions, faites dans notre mémorandum du 24 février, pour définir, au-delà du renforcement des inspections, des critères et des repères pour le travail des inspecteurs. Notre deuxième conviction, c'est qu'un usage de la force serait si lourd de conséquences pour les hommes, pour la région et pour la stabilité internationale qu'il ne saurait être envisagé qu'en toute dernière extrémité, comme nous l'avons toujours dit. Nous nous opposons donc à une deuxième résolution, qui revient à ouvrir la voie à la guerre. Cette approche est partagée très largement dans le monde.

Avec la crise iraquienne, nous avons à régler une grave crise de prolifération. Mais nous aurons ensuite à faire face à bien d'autres crises de prolifération. C'est le cas de la Corée du Nord et d'autres pays. Ce qui est en cause dans la crise actuelle, ce n'est pas seulement le cas de l'Iraq, c'est la capacité de la communauté internationale à inventer de nouveaux outils, à inventer de nouveaux concepts, à montrer que, par la coopération, elle est capable de surmonter les difficultés. La France, pour sa part, a toujours plaidé pour un strict respect du droit international et des résolutions, quels que soient les Etats concernés.

Vous connaissez également l'importance que nous attachons à une relance du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. Ce conflit est au coeur des problèmes du Proche et du Moyen-Orient. Il existe un consensus international sur les principes d'une solution. Mais il faut aller au delà et engager les parties dans la reprise d'un processus politique. C'est la responsabilité de la communauté internationale, qui doit se mobiliser d'urgence sur ce dossier.

QUESTION - L'après 11 septembre a engendré un changement dans la politique européenne concernant les réseaux islamistes et le terrorisme. Comment peut-on expliquer cela ? Et que pensez-vous des accusations américaines qui font état de relations entre El Qaïda et l'Iraq ?

LE PRESIDENT - La France est depuis longtemps engagée résolument dans la lutte contre le terrorisme international, dont elle a été elle-même victime à plusieurs reprises. Nous avons pris l'initiative, en 1998, de proposer une Convention contre le financement du terrorisme. Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Après le 11 septembre 2001, nous avons été au premier rang pour mobiliser les énergies, dans le cadre des Nations-Unies. Nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion du Conseil de Sécurité au niveau ministériel, le 20 janvier dernier, pour relancer la lutte contre ce fléau. L'Union européenne a aussi apporté sa contribution, dans un contexte marqué par une recrudescence de la menace d'un terrorisme globalisé. Mais la France est aussi déterminée à refuser tout amalgame absurde entre Islam, monde arabe et terrorisme. Sur le point particulier que vous évoquez, en l'état actuel de nos informations, rien ne permet d'établir un lien entre Al-Qaïda et le régime iraquien, comme l'a déclaré notre ministre des Affaires étrangères devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies, le 14 février dernier.